

#### L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens

Au plan national, face à l'aggravation de la propagation de l'épidémie de Covid-19, l'état d'urgence sanitaire, en place depuis le 17 octobre 2020, est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 inclus. Initialement, il devait prendre fin le 16 février 2021.

Ce jeudi 25 février, le premier ministre a fait état, dans son allocution télévisée, de 20 départements « sous surveillance renforcée ». La Somme fait partie de cette liste. Au terme de concertations qui seront menées par les services de la préfecture, des mesures renforcées de type confinements locaux pourraient être instaurées dès le 6 mars.

Parallèlement, dans son point de situation sanitaire du 23 février, Madame Muriel Nguyen, Préfète de la Somme appelle au maintien d'une grande vigilance avec le respect des distanciations, des gestes barrières ainsi qu'à limiter autant que faire se peut les interactions sociales. Parmi les indicateurs révélateurs, à citer le taux d'incidence (nombre de nouveaux cas positifs détectés pour 100 000 habitants sur une période de sept jours) qui est passé de 268 cas pour 100 000 habitants au 7 février 2021 à 326 cas pour 100 000 habitants au 28 février 2021.

La campagne de vaccination se déploie progressivement dans le département de la Somme. Au 25 février, « 36 794 injections sont comptabilisées. Les premières injections ont concerné 23 412 personnes ; la seconde dose a intéressé 13 382 Samariens ».

En lien avec les directives préfectorales, les membres de la commission communale Sécurité publique sont entrés en contact avec les personnes âgées de 75 ans et + (cela concerne 73 personnes). Il s'agit d'identifier parmi les personnes qui souhaitent avoir recours à la vaccination, les difficultés rencontrées pour prendre rendez-vous et/ou se rendre au lieu de vaccination, voire qui souhaitent être vaccinées à domicile.

Au détour, je rappelle que le port du masque est également obligatoire dans notre commune, a minima jusqu'au 8 mars inclus.

Pour évoquer les affaires communales, vous avez pu lire dans la presse locale qu'une réflexion est engagée sur le devenir du camping municipal. Ce travail bénéficie de l'appui de l'ingénierie du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.

Sur un autre registre, des élus participent aux ateliers territorialisés organisés dans le schéma d'organisation du Plan Local d'Urbanisme co-construit au niveau de l'Intercommunalité.

Prenez soin de vous et de vos proches .....

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 février 2021

## ..... Si Woignarue m'était « compté » ! .....

### La population au 1<sup>er</sup> janvier 2021

D'après les statistiques de l'INSEE, Woignarue compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, **814 habitants**, soit une densité de 49 habitants au km<sup>2</sup>. Avec ses 16.51 km<sup>2</sup> de superficie, Woignarue se classe au 43<sup>ème</sup> rang des communes de notre département (la Somme compte 772 communes). Au sein de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (28 communes), elle figure en 3<sup>ème</sup> position, derrière Criel-sur-Mer (21.1 km<sup>2</sup>) et EU (17.9 km<sup>2</sup>).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la population totale communale au cours des 10 dernières années :

Population totale au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année N - Source INSEE											
1 <sup>er</sup> Janvier 2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
814	832	855	865	832	855	851	866	845	830	822	814

La population totale inclue les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (ex : étudiants). A noter que ce chiffre est resté stable au cours des années, de l'ordre de 13 personnes.

Nous observons que la population communale, après avoir connu un accroissement principalement marqué de 2015 à 2019, est revenue au niveau de 2010. Une baisse significative a été enregistrée au cours des deux dernières années. La moyenne sur ces 5 dernières années est de 846 habitants.

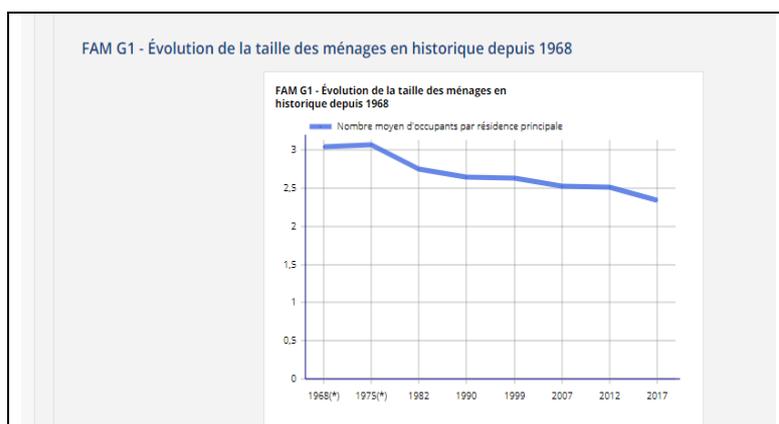
Pour remonter un peu dans le temps, en 1980, la commune affichait 735 habitants.

Ce tableau dresse un état comparé des naissances et des décès sur une période de 20 ans :

	Période de 2001 à 2010	Période de 2011 à 2020		Période globale de 2001 à 2020
<b>Naissances</b>	54	49		103
<b>Décès</b>	76	97		173

Nous observons là un solde naturel (entre naissances/décès) déficitaire ; phénomène accentué au fil des décennies. Dit schématiquement, au cours des 20 dernières années, nous observons par an 5.15 naissances contre 8.65 décès.

Ci-dessous figure l'évolution de la taille des ménages depuis 1968 :



En corrélation avec les chiffres de la population communale, voici retracés les effectifs de notre école, lors des 10 dernières rentrées scolaires :

<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2010</b>
	<b>62</b>	<b>69</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>91</b>	<b>90</b>	<b>83</b>

Quelques chiffres qui caractérisent à eux seuls les difficultés observées quant à la pérennité du nombre de classes de notre école :

Nombre de naissances enregistrées sur la commune : en 2018 : 7, en 2019 : 1, en 2020 : 2

### Les jeunes et les seniors

D'après les données disponibles auprès de l'INSEE, la répartition de la population par grandes tranches d'âges, hommes et femmes cumulées, en 2017 est la suivante :

<u>Pour la commune</u>							A titre de comparaison, voici la répartition dans le département en 2017 :						
	2007	%	2012	%	2017	%		2007	%	2012	%	2017	%
<b>Ensemble</b>	<b>802</b>	<b>100,0</b>	<b>837</b>	<b>100,0</b>	<b>816</b>	<b>100,0</b>	<b>Ensemble</b>	<b>565 909</b>	<b>100,0</b>	<b>571 154</b>	<b>100,0</b>	<b>572 443</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	130	16,2	150	17,9	122	14,9	0 à 14 ans	104 444	18,5	105 236	18,4	102 723	17,9
15 à 29 ans	120	14,9	114	13,6	103	12,7	15 à 29 ans	112 854	19,9	109 564	19,2	107 620	18,8
30 à 44 ans	163	20,4	155	18,5	129	15,8	30 à 44 ans	115 345	20,4	109 789	19,2	103 904	18,2
45 à 59 ans	201	25,1	200	23,9	207	25,3	45 à 59 ans	114 677	20,3	113 022	19,8	112 570	19,7
60 à 74 ans	112	14,0	135	16,1	182	22,3	60 à 74 ans	72 067	12,7	83 082	14,5	94 707	16,5
75 ans ou plus	76	9,5	84	10,1	73	8,9	75 ans ou plus	46 522	8,2	50 461	8,8	50 918	8,9

Nous observons que la population de la commune est relativement âgée. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans est de 31,2 %. Il est en effet supérieur au taux national (25,5 %) et au taux départemental (25,4 %). Inversement, la proportion des moins de 30 ans dans notre commune est de 27,6 %, contre 36,7 % pour notre département et 35,7 % au niveau national.

### L'habitat

D'après le recensement de 2017, la commune comptait 554 logements dont 349 résidences principales (63.1 %), 181 résidences secondaires ou occasionnelles (32.8 %) et 23 logements déclarés vacants (4.1 %).

La nature du logement est à plus de 90 % de type maisons individuelles, moins de 10 % de type appartements.

Quasiment vingt ans plus tôt (en 1999), la commune comptait 446 logements répartis comme suit : 280 résidences principales et 140 résidences secondaires ou occasionnelles ; à l'époque 26 logements avaient été déclarés vacants.

A titre d'information, pour notre commune, la production annuelle moyenne de logements neufs, entre 2007 et 2016, a été de 4.

### Le neuf et l'ancien

Selon les données concernant les résidences principales construites avant 2015 (345), on peut indiquer que le parc de logements est d'ancienneté moyenne : 67 % des logements ont été construits après 1945 (comparativement, il s'agit de 54,5% pour notre département) ; 21 % avant 1919 (au moins 74 maisons ont plus de cent ans). A noter que la proportion des résidences principales construites entre 1991 et 2014 représente près de 22 %.

### Les propriétaires et les locataires en 2017

La très grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 90 % des ménages. Les foyers propriétaires présentent une ancienneté moyenne d'emménagement de 25 ans, cette durée est de 7 ans chez les locataires.

## Expression de la vie communale

Les services techniques communaux avec l'appui des bénéficiaires de l'association ADI 80, présents dans notre commune, du 1er au 12 février, ont mené récemment différents travaux :

### Travaux de taille d'arbres et d'arbustes



**Place de l'église**



**Rue du Marais**

### Rencaissement du chemin entre la girouette et le domaine de la Mer (ex demeure d'hautebut)



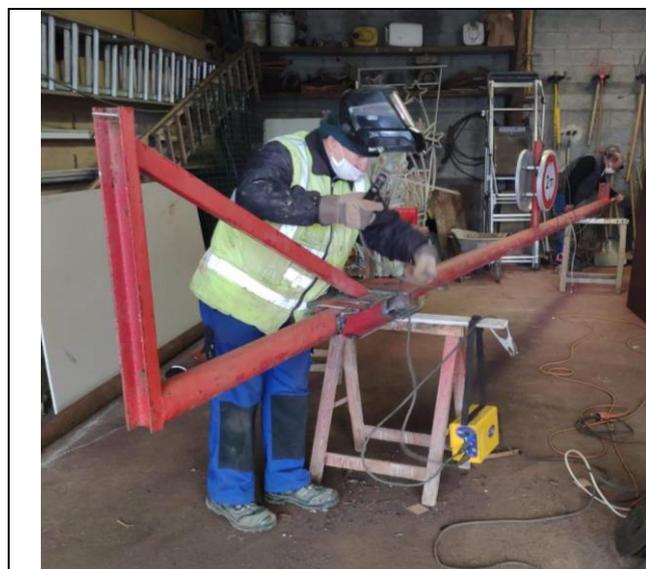
**Environ 20 tonnes de grave (0.63) ont été utilisées**



**Opération d'étalement, puis de damage**

## Marais

« En vue du déplacement des deux portiques (girouette et falaise morte) »



Comme annoncé dans le bulletin de Janvier, rubrique « Gestion du Marais), la barrière (girouette) a été déposée en vue de modifications avant son repositionnement. Des travaux de terrassement, de démontage, de soudage pour l'allongement du mât et de mise en peinture ont été effectués.

Les températures excessivement basses à la mi-février ont retardé le bon déroulement de ce chantier, pour ne faire référence qu'aux opérations de scellement ..... mais ce n'est que partie remise !

La même opération pour la barrière implantée à la falaise morte est programmée.

## Travaux d'étanchéité aux garages des services techniques municipaux



**Une infiltration d'eau aurait à terme fortement fragilisé une pièce de charpente**



**Pour remédier, une bande de zinc a été apposée sur une longueur de 9 mètres**

### Pose d'un panneau d'informations aux Blancarts



### Une remarquable boîte à livres, confectionnée par Alain (HAMIOT) va trouver prochainement place à Onival (place Gros)



## La Commission des hameaux

Placée sous la présidence de Catherine MICHEL (élue), la commission des hameaux s'est réunie le samedi 23 janvier matin. Les membres de celle-ci, répartis en deux groupes ((Onival-Vieil Onival / (Hautebut-Les Blancarts)) ont ainsi sillonné les hameaux afin d'opérer de visu des constats. Ce fut également l'occasion d'échanger avec des riverains venus à leur rencontre ..... tel était bien le but recherché !

..... Quelques clichés issus de la visite : liste non exhaustive .....



Une réunion spécifique est programmée prochainement avec le SIVOM qui a compétence en matière de voirie : gageons que cette rencontre permette d'apporter à terme des solutions concrètes.

**La commission Sécurité publique – prévention des risques**



## Campagne de vaccination anti-Covid 19

**En préambule, nous rappelons que la vaccination reste un acte volontaire.**

La commission Sécurité publique est composée de 9 membres : Bertrand ALIX, Catherine MICHEL, Corinne DEPOILLY, Odile PINEAU, Eric BLONDIN, André DEPOILLY, Olivier BIGOT, Magalie DUMOULIN, Hélène LEROY - Sous la présidence de Bertrand Alix – 4<sup>ème</sup> adjoint – elle s'est réunie les samedis 20 et 27 février.

L'objectif était d'entrer en relation avec les personnes âgées de 75 ans et plus (**73 personnes recensées sur la commune**) afin de cerner les difficultés rencontrées quant à la prise de rendez-vous, les besoins éventuels pour se rendre au centre de vaccination ; voire de prétendre à une vaccination à domicile au regard de pathologies particulières.

Comme vous le savez :

**Depuis le 18 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans**, ainsi que les personnes présentant des facteurs de risques de développer une forme grave de la Covid-19 (quel que soit leur âge mais sous réserve de présenter une prescription médicale) peuvent se faire vacciner.

Cas particuliers :

- Les personnes ayant contracté la COVID-19 doivent attendre 3 mois après le test positif pour prendre rendez-vous auprès d'un centre de vaccination ;
- Les personnes qui ont été cas contact doivent attendre 14 jours avant de prendre rendez-vous.

**Depuis ce 25 Février**, les médecins généralistes volontaires peuvent administrer dans leur cabinet, parmi leur patientèle, **le vaccin AstraZeneca aux personnes âgées de 50 à 64 ans inclus, et atteintes de comorbidités.**

Les pharmaciens formés à la vaccination devraient également « entrer en lice » dans le courant du mois de mars.

Selon le Ministre de la Santé, **la vaccination des 65 à 74 ans devrait être ouverte entre fin mars et mi-avril \*\*.**

La prise du Rendez-vous de vaccination peut se faire :

- Via internet – réservation en ligne via [sante.fr/carte-vaccination covid](https://sante.fr/carte-vaccination-covid).
- Via le numéro vert national 0800 009 110 qui est ouvert tous les jours de 6h à 22h.

**Remarque :** pour les personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne, vous pouvez contacter le numéro régional de l'Agence Régionale de Santé : 03.92.04.34.71 - ligne ouverte 7j/7, de 8h à 18h.



**\*\* Dans le prolongement, de l'action menée auprès des personnes âgées de 75 ans et +, nous invitons d'ores et déjà, les personnes de 65 ans et de moins de 75 ans qui souhaitent se faire vacciner, à contacter le secrétariat de mairie - 03 22 30 74 53, en cas de besoin(s) particulier(s) : exemples : aide à la prise de rendez-vous, aide au déplacement....**

## Autres expressions de la vie communale

La commission Vie associative, présidée par Corinne DAMIS – 2<sup>ème</sup> Adjointe avait convié, ce samedi 30 janvier, les diplômés 2020 et les parents des enfants nés en 2020 à recevoir une carte cadeau.

### *Les diplômés 2020 mis à l'honneur*

	<p><b>Brevet des collèges :</b> Bettefort Clémence (Mention Très bien) Desprez Orléane Fauvel Valentin Frété-Choquel Arthur (Mention Très bien) Leclercq Mathéo (Mention bien) Richard Matéo</p> <p><b>Bac Général</b> Bourdelet Margot (Série Scientifique option SVT, Mention Très bien) Lécuyer Camille (Série Economique et Social, Mention Assez bien)</p> <p><b>Bac Professionnel</b> Dentin Rémi (Agro-équipement, Mention Assez bien) Gignon Lucas (Spécialité Cuisine, Mention Bien) Petit Marine (Spécialité Métiers de la mode - Vêtements)</p> <p><b>D.U.T</b> Blondin Tanguy (Spécialité Informatique)</p> <p><b>Licence Professionnelle</b> Dentin Lorine (Administration publique)</p> <p><b>Master</b> Bigot Manon (Droit, Economie et Gestion, mention droit privé, Mention Bien)</p> <p><b>Diplôme de Management International</b>, Mention Bien : Couillet Mathilde</p>
---	--

	<p><i>Ainsi que les parents des nouveaux nés de 2020</i></p> <p>Poiret Eden (8 Août)</p> <p>Philippe Martin (25 Novembre)</p>
---	---

### ***La doyenne du village vient de fêter ses 101 printemps !***

Le conseil municipal tient à apporter son témoignage de sympathie à Madame Ida LEULLIER, doyenne du village, qui vient de fêter ce 12 février ses 101 printemps.

Encore toutes nos félicitations ..... !



**Groupe scolaire Arc en Ciel –  
Inscriptions pour la Rentrée scolaire  
2021**



**Communiqué de Madame MASSON**

Chers parents,

Les inscriptions à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2018 et 2019, auront lieu **le mardi 16 mars 2021. Afin de fixer l'heure de votre rendez-vous**, merci :

- de me contacter au **03.22.30.51.98** (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 16h30)
- ou de m'envoyer un mail à l'adresse suivante : **ce.0800811x@ac-amiens.fr**

Lors du rendez-vous, veuillez-vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

Cordialement  
La Directrice  
Madame Masson

=====

GRDF **THOM-COM**

**Rappel !**

**Certaines habitations d'Onival** sont concernées par le changement de gaz naturel qui interviendra fin 2022 dans les Hauts-de-France. **Tout le matériel gaz doit être inventorié pour fin septembre 2021.** A cet effet, vous avez reçu un courrier d'information de GRDF. Le prestataire mandaté est la société **THOMCOM, qu'il vous faut joindre au 08 05 29 41 00 pour définir le rendez-vous. Votre présence est indispensable.** L'intervention est gratuite et dure entre 30 min et 1h.

Cette opération consiste à :

- ✓ **Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...**
- ✓ **Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel**
- ✓ **Identifier, le cas échéant, votre installateur / professionnel du gaz**

**Vous souhaitez en savoir plus :**

**Contactez le service Client GRDF : N° Cristal 09 69 36 35 34**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h

Consultez le site : [grdf.fr/changementdegaz](http://grdf.fr/changementdegaz)

Visionnez le film changement de gaz : <https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

Contactez votre mairie : 03 22 30 74 53

## UN SPECTACLE FEERIQUE

La grande vague de froid qui s'est abattue sur le Nord de la France en ce début du mois de Février nous a apporté un spectacle magnifique concernant les oiseaux migrateurs. La neige et le froid glacial recouvrant les pays du Nord de l'Europe n'amenant plus les ressources alimentaires nécessaires dont ont besoin les oiseaux en stationnement d'hivernage, des centaines de milliers d'oiseaux ont trouvé refuge dans nos départements allant du Nord jusqu'à la Bretagne.

Ce phénomène assez exceptionnel a amené dans notre marais, des milliers de canards (sarcelles, souchets, chipeaux et surtout siffleurs) ainsi que des bécasses des bois dans nos jardins, afin de trouver les besoins énergétiques nécessaires.

De mémoire des parents et grands-parents, jamais une telle concentration d'oiseaux n'avait été observée dans notre marais. Ce spectacle féérique a engendré beaucoup de monde dans les bas champs. Des centaines de personnes dont femmes et enfants sont venues admirer le balai incessant des oiseaux par leur vol féérique et notamment dans les prairies où des milliers de canards siffleurs s'y reposaient dont certains à quelques mètres des observateurs.

Malheureusement, nous avons pu regretter et constater quelques incivilités par certaines personnes se disant chasseurs et ou protecteurs de la nature !!!!

Espérons simplement que ces migrateurs vont trouver quiétude afin de se ressourcer avant leur retour vers leur zone de nidification et pourquoi pas nidifier chez nous.

Christophe DEVILLERS



## A PARTAGER SANS MODERATION

L'idée avait été avancée d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal aux personnes qui souhaitent diffuser toute information à caractère communal (textes, photos), relater l'histoire du village au travers de son patrimoine, de ses activités d'antan, présenter des spécificités locales ou régionales (la langue picarde, la gastronomie, « des astuces et des tours de main », ...):

Corinne DAMIS inaugure cette rubrique au travers de la recette d'**un savoureux pâté de pommes de terre de Picardie : le bisteu :**

<p><b>INGRÉDIENTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 500 G DE PÂTE BRISÉE OU 2 PÂTES PRÊTES</li><li>• 1 KG DE POMMES DE TERRE À CHAIR FERME</li><li>• 1 OIGNON HACHÉ</li><li>• 100 G DE LARD FUMÉ EN FINES TRANCHES ou 150 GRAMMES DE LARDONS (allumettes)</li><li>• 1 JAUNE D'ŒUF</li><li>• 20 CL DE CRÈME FRAÎCHE</li><li>• SEL ET POIVRE</li></ul>	
--	--

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

TEMPS DE PRÉPARATION : 20 MINUTES  
TEMPS DE CUISSON : 1 H 30  
RECETTE POUR : 4 à 6 PERSONNES

### PRÉPARATION

- 1- Épluchez les pommes de terre. Lavez-les, essuyez-les et coupez-les en fines lamelles
- 2- Étendez la moitié de la pâte et foncez en un plat à four ou dans un moule à manqué (26 cm) en laissant dépasser les bords de 2 cm.
- 3- Recouvrez de lamelles de pommes de terre. Salez, poivrez et ajoutez une partie de l'oignon puis disposez dessus des pommes de terre, le lard (ou les lardons) et recommencez l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients (vous pouvez éventuellement mettre un peu de crème fraîche entre chaque couche).
- 4- Préchauffez le four à 210 °C (TH. 7).
- 5- Puis nappez les pommes de terre de crème fraîche. Posez la 2<sup>ème</sup> pâte sur le plat ou le moule et rentrez à l'intérieur la pâte dépassant le moule (entre le bord du moule et la pâte du fond)
- 6- Dorez au jaune d'œuf et entaillez la pâte légèrement en son milieu avec un couteau (style cheminée pour l'évacuation de la vapeur lors de la cuisson).
- 7- Enfournez pour 1 h 30. Afin de vérifier la cuisson, à la fin du temps indiqué, piquez avec une lame de couteau la préparation en son milieu : les pommes de terre doivent être fondantes  
Servez aussitôt .....avec une salade

***Bonne dégustation !!***

